

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 44

Artikel: Lo tre à mécanique
Autor: Croisier, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les prisons de district devraient, nous semble-t-il, être débarrassées de tous leurs hôtes habituels, et ne servir que de prisons préventives ou de prisons d'arrêt, dans les cas laissés à l'appréciation des tribunaux, qui, mieux que personne, peuvent s'entourer de tous les renseignements nécessaires sur chaque individu.

Il y aurait grand intérêt à créer un asile dans lequel on chercherait, par tous les moyens possibles, à donner aux internés le goût du travail.

L'Etat a sans doute des terrains à cultiver. — Ses nombreuses forêts devraient occuper et former des menuisiers, des charpentiers, en un mot tous les nombreux métiers résultant de la manutention des bois. — La culture des plantes textiles ne pourrait-elle pas avoir pour résultat la création d'une fabrique de nos bonnes et fortes toiles du pays, etc., etc.

La durée minimum d'une peine dans cet établissement, pour avoir quelque utilité, devrait être au moins d'un an. Les récalcitrants devraient naturellement avoir toujours la perspective de finir leur peine au pénitencier.

Schaffhouse, Genève et d'autres localités ont déjà des établissements analogues à ceux que nous voudrions voir se fonder.

Ils auraient nécessairement pour résultat :

1° D'exercer une très heureuse influence morale.
2° De rendre au pays le travail de citoyens qu'un défaut de surveillance et d'éducation ont détourné de la bonne voie.

3° D'alléger, dans la suite, les dépenses de l'Etat, qui n'entreprendrait plus dans une complète oisiveté les ressortissants fort incommodes de certaines communes, qui voient avec plaisir les tribunaux les en débarrasser. En outre, les condamnations diminuant en raison de la durée des peines, les frais de justice seraient moins élevés.

La question mérite d'être étudiée attentivement, et nous serions heureux si ces quelques lignes pouvaient éveiller l'attention des personnes compétentes.

L. Fx.

Quelques personnes discutaient l'autre jour de ce qui fait l'objet des discussions dans ce moment, des élections fédérales de demain. On parlait de meneurs, de menés, d'indépendance.

— « Voyez, Messieurs, dit l'un des interlocuteurs, le rôle de citoyen indépendant est ingrat ; j'ai été naïf aussi ; j'ai cru à ces belles et nobles idées qui semblent à la base de notre organisation démocratique ; j'ai voulu réfléchir sur les questions à l'ordre du jour, je lisais attentivement le *Bulletin du Grand Conseil* et je suivais, autant qu'on peut le faire par les journaux, les débats des Chambres fédérales. Je cherchais à me former une opinion et je l'exprimais franchement ; malheureusement, je me trouvais, sur une question, du même avis que le *Nouvelliste* ; sur une autre, je nageais en plein dans les eaux de la *Gazette*. Un jour d'élection venu, je prenais à la porte du temple les listes blanche, verte et rouge que l'on me présentait ; je les comparais et faisais un choix des citoyens

qui avaient ma confiance. J'étais sollicité de diverses parts pour assister à des réunions électorales, et je refusais, voulant conserver mon indépendance et, me semblait-il, ma dignité.

» Mais, j'ai bientôt vu que je ne récoltais que défiance ; « on ne sait ce qu'il veut », disait-on de moi ; — « il a peur de se compromettre » ; — « il veut ménager tout le monde. » — On ne comprenait pas que je pusse trouver la vérité chez M. X., à propos de la ligne d'Oron et la vérité chez son adversaire, M. Y., à propos de la liberté religieuse. — Non, voyez-vous, il faut être tout d'une pièce et emboîter le pas dans un régiment si vous voulez prendre votre légitime part d'influence dans les affaires de votre pays.

» Ma foi ! ne pouvant plus être indépendant, j'aurais voulu être *meneur* ; donner le mot d'ordre, confectionner les listes d'élection ; mettre en train une *scie* sur le dos de son adversaire, voilà qui vous fait vivre ; vous êtes en évidence, et tout naturellement, vous êtes le premier auquel on pense quand il s'agit de nommer un Conseiller communal ou un député au Grand Conseil. Malheureusement, pour cela, il faut, ou être garçon, ou ne pas tenir à la vie de famille ; il faut avoir quelque argent dans sa poche, la poitrine solide et un certain aplomb pour parler en public ; je ne réunis pas ces diverses conditions : si je rentre deux soirs de suite à onze heures, je me sens indisposé, et ma femme, qui aime à passer la soirée avec moi, me fait quelques reproches ; je puis causer avec deux ou trois amis avec assez d'aisance, mais si je me trouve en présence de cinquante personnes, au premier mot que je veux dire, je me sens pris à la gorge, les idées décampent, — adieu !

» J'ai donc pris mon parti, et là, sans vergogne, je me suis enrôlé dans les rangs des *menés*. Je ne lis plus que le *Nouvelliste*, pour ne pas embrouiller mes idées en voyant le *pour* et le *contre* ; je vais aux réunions chez Murisier pour que l'on sache que j'existe ; j'approuve tout, et je m'en trouve bien. »

Voilà qui fut débité avec l'assurance d'un homme qui a l'expérience de la vie ; et, je pensais à part moi, que ce qu'avait dit cet homme sur l'indépendance du citoyen était vrai, trop vrai ; qu'il est difficile de rester libre, dans un pays libre ; que je fis ainsi une foule de réflexions, toutes plus tristes et plus moroses les unes que les autres ; mais à quoi bon vous ennuyer.

X.

Lo tre à mécanica.

Lâpia d'amon, Octobro 1869.

Mon boun 'onclio Djan,

Vo m'ai demandâ dé vo deré cin ke l'iré ke cè tre à mécanica k'étâi à l'esposechon dé Vevâi.

Su don z'u in Aillo, io l'o fassan djuî à cliiau venindzé, é ma fâi, su onco tot'ébahia.

Ié trovâ lè, dou z'omo, ion ke droumessâi su on moué dé dzaino, é l'ôtro ke segottâvé n'a petita

pompa coumin cllia ké noutron menistré l'a atsetá po arrosá son courti.

E toparái la môda colâvé.

Fau vo deré, ke tota la manigance lé din n'a petita kiessetta in fer décoûté lo tre. Dian ke lé pllainé d'iguié má..... vo saidé lo ditton :

L'igu' est bouna perto ké din lo vin.

Ne lai ia min d'écauvra, min dé palantse min dé tor, dé corda, dé palantson, rin dé to cin. On n'ohiessâi ni cresena dé cè, ni rolhi dé lè coumin âi z'otro tre.

E toparái la môda colâvé.

Vo lo dio sin mantéri, cin va kasu solet k'on oïet-raï volâ n'a motse. Assebin l'odzo, la gnâi, lo peson, to cin lé in giuza.

Lai ia n'a granta kiessa rionda ké feita coumin lé baragne dâu tsemin dé fer, io vo pouaidé lai met-tré onna trolhia dé la metsance.

Ah ! mon pourr 'onclio, né pe rin dâu tin k'on tsantavé la partia dé la né intré lé dou repousse-gnon é ke falliâi dou dzo po fèrè n'a trolhia. Orindraï vo fon n'a trolhia dévan midzo, iena la vèprâ é kan cé vin la nè tot est netteyi.

Adon, adieu la trinka é lo brantevin, lo dzaino lé tôlamin bourlâ ke lé set coumin la grolla.

Ora, ke volliâi vo ke vo diesso ? Noutron martsau ké on to fin crâi ke lai ia ô quié d'estra din cllia kiessetta. Tant-y-a ke kan ié voliu la tacouna cin m'a fotu n'a dzielliahié pai lé ge, ke mé freccassivon coumin lo fû .Diablo lo pa lâi su torna. Cin m'abailli à comprindrè por quié lai dion lo *tre drôlique* ; fo pa lâi sé fiâ sin cognaitré lo sécré.

Se vo voliâi l'apprindrè vo fau vo z'adressi à cè ke tin la pousta in Aillo, ké on to boun 'infan, mimamin ke m'a pahi cartetta in saillecin dé son tre.

Porta vo bin tau k'au boun-an.

Voutron névâu
LOUIS CROISIER.

Lausanne, 28 Octobre 1869.

Monsieur le Rédacteur,

Un comité de membres de l'Assemblée fédérale va s'occuper, dit-on, de l'érection d'un monument pour remplacer la vieille statue de Tell qu'on voit encore sur la place d'Altorf. Un tel projet ne saurait rencontrer beaucoup de sympathie dans un temps où la Suisse, toute à ses rêves d'avenir, fait d'énergiques efforts pour se dégager des liens du passé. Tell et les hommes du Grütli aimaient la liberté sans doute ; mais ils ne surent pas s'élever à cette pensée de l'unité qui fait l'idéal de la génération actuelle. Etroits dans leurs conceptions, ils nous ont légué la Suisse des cantons, ce bizarre assemblage de lois et coutumes diverses qui excite le sourire des grands politiques du jour. S'ils revenaient, on les appellerait les « chauvins du cantonalisme », suivant l'expression du *Bund*.

Dans leur extrême simplicité, ils nourrissaient contre les oppresseurs étrangers une haine profonde,

sentiment qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui que ceux-ci nous envoient leurs millions pour percer nos montagnes.

Les vieux Suisses fondèrent l'alliance du Grütli ; notre génération a vu éclore l'alliance du Saint-Gothard, qui, avec le projet Welti, ouvre au pays les perspectives d'un glorieux avenir.

Si l'on veut des statues, qu'on en élève aux héros de la Suisse nouvelle, à ces patriotes désintéressés qui règlent nos destinées au taux de leurs dividendes. Et quant aux ancêtres, laissons-les en paix ; il n'est plus temps de réveiller leur souvenir quand leur œuvre va disparaître.

D.

Nous trouvons dans la *Vie parisienne* un charmant parallèle entre la Parisienne et l'Allemande :

La Parisienne s'habille ; l'Allemande se couvre.

L'Allemande marche ; la Parisienne ondule.

Les Allemandes sont laides ou belles ; les Parisiennes sont toutes charmantes ; il n'y a pas de laides, il n'y a pas de belles non plus.

Emu ou indifférent, le regard de l'Allemande est toujours franc et honnête. Quels délicieux abîmes que les yeux d'une Parisienne ! Le moins qu'on en puisse dire est ce que le chevalier de Grammont disait de sa maîtresse :

« Ses yeux ont toujours l'air de faire quelque chose de plus que de vous regarder. »

Avec l'Allemande, c'est oui ou non pour toujours. Avec la Parisienne, ce n'est jamais tout à fait oui, ni tout à fait non.

L'Allemande attendra dix ans sous l'orme ; la Parisienne n'attendra pas dix minutes.

La Parisienne est surtout fine ; l'Allemande est surtout bonne.

Il suffit à l'Allemande d'être admirée d'un seul ; la Parisienne veut l'être de tous : elle renoncerait plus volontiers à l'admiration de son amant qu'à celle des passants.

La Parisienne est une artiste. L'Allemande est une femme.

Conclusion : il faut aimer en France et se marier en Allemagne.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

VI

Le lendemain, les premières lueurs du jour naissant se montraient à peine à l'horizon, sur les glaciers de la Suisse orientale, que déjà Christian était sur le chemin qui mène au Steinigberg. De temps à autre, de l'ombre et du silence des buissons, le merle faisait entendre une note brève qui allait se perdre, comme un rêve, dans le crépuscule vaporeux du matin. Du fond de la vallée s'élevait une légère bande de vapeur, formant comme un voile destiné à couvrir les mystères de la nuit, ainsi que les puissances occultes qui voltigent autour de l'homme durant son sommeil. Peu à peu, le léger vent du matin et le babil des oiseaux annoncèrent le réveil successif de la nature, encore à moitié endormie. Pendant ce temps, le jeune homme suivait son chemin, qui tan-